

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES

19260 Treignac

Mardi 21 avril 2026

Paraphe

019-200066645-20260421-442026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	28
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	8
Nombre de votants	38
Date de la convocation	14/04/2026
Certifié exécutoire le	21/04/2026
Date d'affichage	23/04/2026
Envoyé en préfecture le	23/04/2026

Le vingt et un avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, CASSAN Stéphanie, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Carla, LELIEVRE Marie-Christine, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX-SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : DANTONY Christophe, SENEJOUX Philippe.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, ORZOLEK Catherine, PERIER Michel, SEGUY Aurélie.

EXCUSES: BAYLE Christophe (donne pouvoir à MAZALEYRAT Agathe), BOUDIN Olga (représentée par Christophe DANTONY), BOUCHOT Estelle (donne pouvoir à Bernard RUAL), DEGERY Sylvie, DUBOIS Céline (donne pouvoir à Olivier LEGRAIN), DUPUY Nathalie (donne pouvoir à Alexia LEGRAIN), DUVAL Patrick, GARAIS Daniel (donne pouvoir à Christophe PETIT), LARIVIERE Chrystel (représentée par Philippe SENEJOUX), MORATILLE Gérard (donne pouvoir à Geneviève SENEJOUX), TAVERT Gérard (donne pouvoir à Daniel CHASSEING), VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne pouvoir à Jean-Yves URBAIN).

Secrétaire : Christophe PETIT.

44-2026 : Budget primitif 2026 du budget Principal.

Le Président donne lecture chapitre par chapitre du Budget Primitif 2026 du budget Principal.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide :

- Le vote du Budget primitif 2026 du budget Principal, avec les reprises de résultats, tant en recettes qu'en dépenses aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement :		5 193 991.44 €
Section d'investissement :	Dépenses	3 015 133.54 €
	Recettes	3 029 118.79 €

Fait à Treignac le 23/04/2026
Le Président Philippe JENTY

